

L'espace-temps de *L'Utopie* de Thomas More

 Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.04.Q01

mai 2023

Mots clés : Thomas More - Utopie - hétérotopie

L'ouvrage de Thomas More, *Utopia*, publié en 1516, est une date intellectuelle majeure pour l'avènement de la Modernité. Il fonde un schéma anthropologique nouveau dont la diffusion dans la pensée se développe ensuite sur plusieurs siècles. Mais, en complément aux lectures qui rappellent son plan en deux parties (l'Angleterre réelle du Livre I *versus* l'Utopie du Livre II), le schéma de l'ouvrage est en réalité ternaire. Dans son fonctionnement, il est possible alors de découvrir, non une nouveauté mais un trait de permanence sous la forme d'un modèle de domanialité foncière inspiré du modèle colonial romain. Au-delà de son insularité, *L'Utopie* de Thomas More¹ ne rompt pas avec le principe de droits pluriels et de conditions agraires hétérogènes.

L'Utopie est un roman comprenant deux parties. Dans la première, Thomas More décrit l'Angleterre et ses problèmes. Dans la seconde, il imagine un monde libéré des turpitudes : c'est *Utopia*, une île située quelque part en marge de l'Amérique du Sud. Mais cette île est elle-même duale...

Autour du centre, deux séries d'hétérotopies

L'opposition entre l'Angleterre et l'Utopie structure l'ouvrage :

- d'un côté, l'Angleterre : le passé, le mal, l'inégalité et la dureté de la société anglaise, l'appropriation des terres par les *enclosures* seigneuriales qui chassent les tenanciers ;
- de l'autre, l'île d'Utopie : le futur, le bien, l'égalitarisme, la géométrie matérielle et sociale.

Mais au sein de l'Utopie (donc du Livre II), on n'a pas assez relevé l'existence d'une autre opposition qui fonctionne cette fois en miroir et qui donne à l'ouvrage un schéma ternaire. Gérard Chouquer l'analyse à l'aide du concept d'hétérotopie, forgé par Michel Foucault, désignant un lieu qui s'abstrait de la continuité avec le milieu géographique qui l'entoure. Comme on va le voir, l'île d'Utopie comprend un centre, positif, et des marges de réprobation, négatives. Le génie de Thomas More est d'avoir exprimé, par anticipation, les caractères de la Modernité et de l'ontologie naturaliste qui forme sa rationalité légale et scientifique², en réinventant la notion intellectuelle fondamentale, l'insularité. En effet, l'île introduit une rupture dans le chaînage des notions analogiques qui, jusque là, avait constitué le fondement de la rationalité antique et médiévale, et dans laquelle on oppose moins qu'on ne relie. D'où la double série des hétérotopies. Thomas More réduit tous les lieux qui composent son utopie en deux séries principales, l'une positive identifiant les vertus de l'île, l'autre négative, désignant tout ce qui est rejeté, autour même de l'île.

Au titre des hétérotopies positives, notons que cette île est un lieu sans histoire et sans politique, où règnent l'harmonie, la paix, la géométrie des relations et l'amour. C'est le lieu où, tout ayant été réglé par le fondateur dans une disposition inaccessible à l'usure, il n'y a pas d'histoire. Et un espace communautariste : la cité utopique n'est affaire que d'un seul peuple, qui tranche par rapport au reste du monde. Non d'un peuple élu, mais d'un peuple fondé, devenu tel par la vertu de cet acte de fondation.

Pour que tous ces éléments soient, il faut que l'Utopie n'ait pas de liens, d'héritages ou d'histoire, ce qu'exprime la série de noms à caractère privatif : Utopie signifie "sans lieu", tandis qu'un peuple porte le nom d'Achoriens, ce qui signifie "sans *chora*" (sans territoire). Ce qu'on lit dans *L'Utopie*, c'est l'absence des relations entre les habitants et une contrée, relations qui sont partout ailleurs faites d'histoires, de symboles,

¹ L'auteur a utilisé la traduction française de Victor Stouvenel, en 1842 et renvoie à deux éditions qui l'emploient : l'édition paginée mise en ligne par Jean-Marie Tremblay, dans la collection *Les classiques des sciences sociales*, à Chicoutimi (Québec) en 2002, indiquée dans le texte en "css" : http://classiques.uqac.ca/classiques/More_thomas/l_utopie/utopie_Ed_fr_1842.pdf ; l'édition dans *Voyages aux pays de nulle part*, présentée et établie par Francis Lacassin, coll. Bouquins, éd. Robert Laffont, 1990, p. 101-204, indiquée dans le texte en "Bq".

² Descola 2005, pour la description de l'ontologie naturaliste.

[page 1](#) Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

de perceptions, de diversité, de territorialisations variées et changeantes, de sentiments, de conflits et de tensions aussi. En Utopie on ne sait pas ce qu'est le rapport ontologique entre un milieu et des habitants. On purge le lieu géographique insulaire de tout ce qui ferait sens et dirait la géographicit  et l'historicit  des habitants. C'est la fonction des autres noms privatifs que renferme la description de More. Le prince est "sans peuple" (ad me ou *a-demos*). La capitale est "sans lumi res" (amaurote). La rivi re est "sans eau" (anhydre). M me le nom du voyageur est privatif puisque Hythlod e signifie "celui qui dit le non-sens".

Un espace-temps sans peuple, sans milieu et sans histoire ? Une pure abstraction ? Oui, mais seulement au centre, car la description de More est finalement plus ambigu  en exposant un autre cercle.

En effet, l' le d'Utopie ne fonctionne pas sans l'existence de marges de r probation,   proximit  m me d'*Utopia*. Je les regroupe en quatre types d'h t rotopies n gatives.

1. La violence et le conflit. Absentes du centre, la violence et la guerre sont pr sentes aux portes m mes de l' le. Mieux, ce sont les Utopiens qui en sont les propagateurs. Pour qu'il n'y ait pas de guerre chez eux, il faut qu'ils la portent partout autour d'eux. Il y aurait un beau passage    crire sur la politique  trang re des Utopiens, toute de cynisme, d'hypocrisie, de veulerie morale, qui emprunte certains de ses traits   l'imp rialisme romain, et beaucoup,  videmment, aux guerres mercenaires du d but du XVI  si cle. Les Utopiens y r v lent toute leur intol rance. Ils ont la guerre en abomination (p. 183) et ne tol rent pas de troupes  trang res sur leur sol (p. 191 Bq) ; mais ils la font, chez les autres, pour r parer une injure (p. 184) ; ils se vengent des provocateurs par la terreur (p. 182) ; ils encouragent la trahison et la paient   prix d'or (p. 182-183) ; ils envisagent l' radication du peuple impur des brigands Zapol tes, mais seulement apr s avoir exploit  leur sauvagerie pour qu'ils fassent la guerre   des tiers en leur nom (p. 187-188).

2. La souillure et le sang. L'hygi ne du centre ne s'explique que par le rejet aux marges de toute impuret . L'h pital est hors de la ville ; l'abattoir est  galement rejet  (p. 158-159 Bq). Si la vieillesse est une maladie, la mort est la souillure supr me : les cimeti res sont donc rel gu s hors des villes. On souille l'or, avec lequel on ach te d'ordinaire les consciences, en en faisant aussi des vases de nuit ou des entraves pour les esclaves. La chasse est interdite aux hommes libres, mais permise aux bouchers parce qu'ils sont esclaves. Impensables au centre, ces lieux sont n cessaires aux marges.

3. La nature. Vant e tant qu'elle est abstraite ("*...la nature, cette excellente m re...*", p. 163), la nature est, en r alit , un ensemble de d terminants n gatifs dont il faut s'affranchir. Par exemple, les marais sont des lieux d'impuret  et on y jette, en signe de r probation, les corps de ceux qui se sont suicid s (p. 178).

4. Les h ritages et l'histoire. En 1760 ann es d'histoire, il ne se passe rien dans l' le, si ce n'est une visite des Grecs et des Romains, et deux pestes. Il n'y a pas d'autre histoire que, de temps en temps, la r pression de quelques (rares) d viations, toujours individuelles et qui ne font pas histoire. On ne se coalise pas, on ne se r volte pas, on ne s'exprime pas en Utopie. Mieux, par effet de miroir, les  v nements renforcent la solidit  et l'excellence de l'Utopie. Car l'histoire, parce qu'elle est faite d' v nements, ne peut  tre que n gative !

On pourrait l gitimement s'arr ter l  et faire de l'Utopie de Thomas More la matrice anthropologique de la Modernit , fond e sur l'exploitation de ces deux cercles d'h t rotopies, les unes positives dans une esp ce de premier cercle qui regrouperait toutes les figures aimables de la Modernit  (le jardin, la biblioth que, le tableau de paysage, le th  tre, le mus e, la villa [ex. la villa palladienne], la carte, etc.), les autres n gatives dans un second cercle (l'asile, le communal, le marais, le pass  et les h ritages, la boucherie, le cimeti re, la prison, la jach re et la terre non mise en valeur). On aurait alors dit l'essentiel.

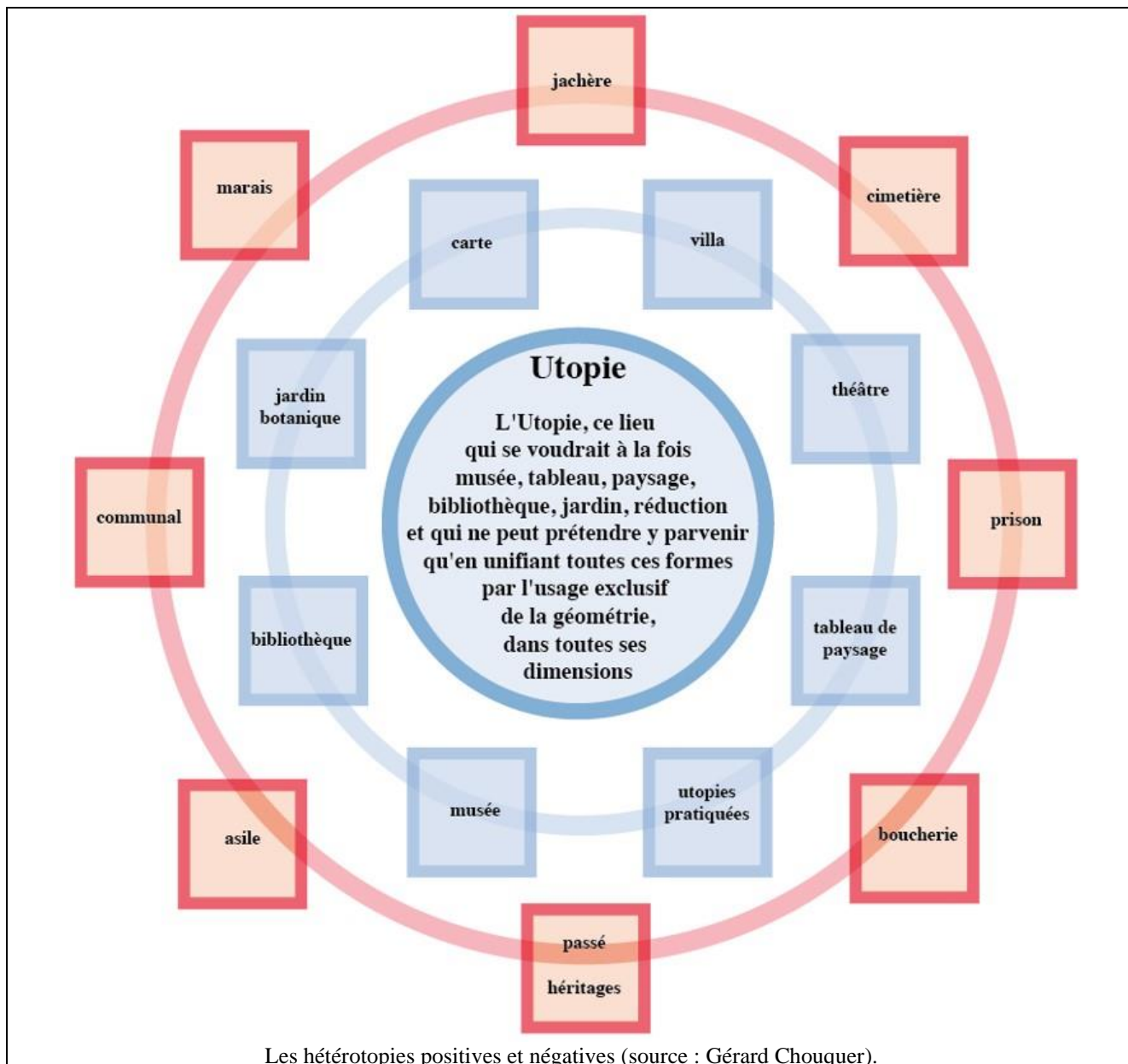
Un mod le de droit des conditions agraires

Mais est-ce vraiment tout ? Ne peut-on pas  galement reconna tre dans la description de Thomas More un mod le de droit agraire   l'instar du mod le de droit agraire des Romains ? Une relecture de l'Utopie – en gardant   l'esprit les cat gories du droit agraire antique, et en le comparant   la fa on dont More articule ses deux s ries d'h t rotopies – met en  vidence une autre structure du r cit,  videmment plus proche de la colonisation, et donc parfaitement h riti re des pratiques romaines d'h t rog nit  et de pluralisme juridique.

Il se trouve qu'aux marges de l' le d'Utopie, on note (dans le texte de Thomas More) des fondations de colonies, des guerres (par procuration), des relations avec des peuples divers, des achats d'esclaves, des actes de commerce. Les Utopiens ont la m me conception de la *res publica* que les Romains : c'est- -dire communautariste pour eux, mais cr atrice de droits inf rieurs et d'in galit s pour les autres. Les Romains pratiquaient la g om trie des formes pour organiser le centre colonial ; de m me, les Utopiens la pratiquent

pour régir le centre idéal qui s'avère, dans le fond, n'être qu'une colonie. C'est l'association de la géométrie avec les valeurs estimées positives du colonialisme qui est le trait le plus moderne et explique, depuis, la réprobation dont la géométrie est souvent l'objet.

Les Utopiens ont donc une politique étrangère, une pratique de la guerre, une armée à la fois citoyenne, auxiliaire et mercenaire, un impérialisme sur la base de la conquête et de la redistribution foncière. Loin d'être isolés, de chercher à le rester, ils participent aux fureurs du monde, à condition que l'histoire soit extérieure. Car dans l'île, au centre, il ne se passe rien.



Dès qu'on analyse le texte de More en regard des catégories foncières, le modèle de droit agraire prend forme :

- La domanialité : "Les habitants se regardent comme les fermiers, plutôt que comme les propriétaires du sol" (css 35 ; Bq 148). C'est un modèle de propriétés simultanées, et de contrats agraires de gestion du sol, proche de la *locatio-conductio* antique. Le cadre est donc comparable à la conception antique du "public et privé" *publicus privatusque*.

- La pluralité des droits et le refus de la propriété individuelle : "Les Utopiens appliquent en ceci le principe de la possession commune. Pour anéantir jusqu'à l'idée de la propriété individuelle et absolue, ils changent de maison tous les dix ans, et tirent au sort celle qui doit leur tomber en partage" (css 37 ; Bq 151).

- L'adscription ou attache au lieu : "Celui qui, de son propre mouvement, se permet de franchir les limites de sa province, est traité en criminel" (css 47 ; Bq 141).

- Le droit de coloniser : "Enfin, si l'île entière se trouvait surchargée d'habitants... les émigrants iraient fonder une colonie dans le plus proche continent, où les indigènes ont plus de terrain qu'ils n'en cultivent" (css 43 ; Bq 157).

- La spoliation foncière : "Les Utopiens exigent des vaincus... la cession de vastes domaines situés sur le territoire conquis, domaines qui rapportent à la république de très gros revenus. [...] Sur ces propriétés l'État envoie des citoyens revêtus du titre de questeurs" (css 73 ; Bq 190-191). La vente ou la mise en location de terres conquises sur des territoires étrangers, dont la gestion est assurée par des questeurs, rappellent directement l'ager publicus et l'ager quaestorius romain.

- L'assignation : "Un minimum de vingt mille pas de terrain est assigné à chaque ville... " (css 35 ; Bq 148).

- Le recensement et le cadastre : "Les premières séances du sénat sont consacrées à dresser la statistique économique des diverses parties de l'île. Dès qu'on a vérifié les points où il y a trop et les points où il n'y a pas assez, l'équilibre est rétabli en comblant les vides des cités malheureuses par la surabondance des cités plus favorisées" (css 47 ; Bq 162). Dans le monde romain, l'État gérait les déséquilibres entre cités de la même façon autoritaire, en déplaçant les notables et en affectant des contingents de population à la cité amoindrie.

- Les terres vacantes et sans maîtres : "La guerre la plus juste et la plus raisonnable est celle que l'on fait à un peuple qui possède d'immenses terrains en friche et qui les garde comme du vide et du néant, surtout quand ce peuple en interdit la possession et l'usage à ceux qui viennent y travailler et s'y nourrir, suivant le droit imprescriptible de la nature" (css 44 ; Bq 158). Le droit d'accaparer des terres désertes se déduit de la domanialité que revendiquent les Utopiens : car ce qui est abandonné ou en friche est à la res publica et à qui s'en empare.

- Les domaines concédés aux bien méritants : "C'est pourquoi ils promettent aux traîtres (ceux qui trahissent un prince ennemi d'Utopia)... la propriété perpétuelle de terres d'un gros revenu, situées en lieu sûr chez leurs alliés" (css 69 ; Bq 186). On retrouve ici les dispositions de dons de terres aux ralliés (perfugae) et aux "bien méritants" qui sont une réalité de la colonisation romaine.

Thomas More, féru de lectures antiques, a parfaitement assimilé ce qu'est une domanialité à ager publicus. Son île d'Utopie est un territoire accaparé par les colons utopiens, à leur service exclusif.

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

L'Utopie de Thomas More inaugure un schéma anthropologique et territorial, à la fois nouveau par sa prescience de la notion d'insularité, mais qui ne l'est que partiellement dès qu'il s'agit de savoir comment l'île agit vis-à-vis du reste du monde.

La description oppose des hétérotopies positives et d'autres négatives. Au centre : des espaces-droits isotropes et géométriques ; mais aux marges : la réprobation et la forte différenciation.

Ne pouvant supprimer les marges, les Utopiens/Modernes les exploitent par la politique coloniale la plus banale et la plus courante qui soit. L'ensemble des rapports peut alors être organisé en un schéma qui emprunte ses caractéristiques aux "conditions agraires" et ordonne les rapports fonciers selon d'autres normes que celles du centre. Les hétérotopies négatives justifient la colonisation, et le schéma d'ensemble lui donne sa forme.

Pour en savoir plus :

- Philippe DESCOLA : *Par-delà nature et culture*, éd. Gallimard, 2005, 641 p.
- Gilles LAPOUGE : *Utopie et civilisations*, éd. Albin Michel, 1990, 290 p.
- Jean SERVIER : *Histoire de l'utopie*, éd. Gallimard, 1967, 382 p.